

Membres présents

Membres du CA : DEFRETIN Pierre, GEYER Fabien, JARDIN Laurent et MARTINEZ Sébastien.

Autres membres : FONTAINE Benoit et des 1As.

Ordre du Jour

Federez 2010	1
Assemblée Générale 2009/2010	1
Machines de la Fondation Free	1
Intégration du futur ResEl	1
Le prêt de switches	2

Début de la réunion à 15h.

Federez 2010

Le lieu où se dérouleront les journées Fédérez n'a pas encore été choisi. Nous avons pour l'instant proposé notre candidature, d'autres sont attendues jusqu'au 30 novembre minuit. La décision sera prise la première semaine de décembre.

Assemblée Générale 2009/2010

Trois des quatre membres actifs du ResEl (Laurent JARDIN, Fabien GEYER et Pierre DEFRETIN) partent à l'étranger au S4. C'est pourquoi l'Assemblée Générale ordinaire aura lieu plus tôt cette année, pour que les membres du ResEl actuel soient présents.

La date du 25 janvier a été proposée puis votée :

Pour	3
Contre	0
Abstention	1

L'Assemblée Générale aura donc lieu le 25 janvier 2010 à 21 heures.

Machines de la Fondation Free

La société Free propose de nous offrir des machines récemment remplacées. Il s'agit de serveurs rackables Dell PowerEdge 1750 âgés de 5 ans à base d'Intel Xeon.

La décision de prendre 4 machines a été prise : elles pourront servir d'une part à remplacer les machines dédiées à l'encodage de la TNT (actuellement *reactive11* et *gold*) d'autre part en remplacement d'autres machines (serveur de virtualisation, machine des sites de clubs, etc.). Une utilisation

possible serait une redondance de *trolls* (serveur NAS), machine aujourd'hui critique.

Accepter ce don implique d'accepter un contrat de mécénat de la Fondation Free, celle-ci devient alors partenaire du ResEl.

Intégration du futur ResEl

Puisque la passation doit s'effectuer plus tôt que d'habitude, les 1As intéressés par le ResEl seront inscrit aux mailing lists du ResEl juste après la réunion.

Le prêt de switches

Actuellement, le ResEl prête des petits switches au utilisateurs contre une caution de 50 €, la plupart du temps par chèque. Le problème original est que le suivi des chèques de caution n'est pas toujours assuré d'une année sur l'autre, et certains ne sont pas débités (un chèque est valable un an) alors que le switch n'a pas été rendu.

Ceci soulève une remise en question du prêt de switches par le ResEl. En effet, de plus en plus de switches sont demandés, et ceux-ci ne valent pas plus de 20 € (mais caution de 50 €). Les solutions suivantes ont été proposées :

- continuer à prêter les switches mais en assurant un suivi plus strict (suivi par SNMP de l'emplacement des switches) : ceci est possible, même si de plus en plus de switches sont demandés.
- vendre les switches à prix coûtant, au même titre que les câbles réseaux : cette solution semble correcte car le prix d'un switch est maintenant très abordable, mais peut poser un problème du côté légal (le ResEl a-t-il le droit de revendre du matériel ?).
- ne plus prêter (ni vendre) de switches : cette solution est la plus simple.

Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Fin de la réunion 16h30